

**GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ  
ET SERVICES ASSOCIÉS SUR LE PÉRIMÈTRE DU DÉPARTEMENT DE  
L' AISNE**

**COORDONNATEUR DU GROUPEMENT**

**USEDA**

**ACCORD-CADRE –LOT 1**

**Zone : ENEDIS**

**Points de livraison inférieurs à 36 kVa**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**FOURNITURE ET ACHÈMINEMENT D'ÉLECTRICITÉ**

# SOMMAIRE

<b>1. PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. OBJET ET FORME DE L'ACCORD-CADRE.....</b>	<b>3</b>
<b>3. LE TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE.....</b>	<b>4</b>
3.1. NOM PRENOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE.....	4
3.2. ENGAGEMENT DU SIGNATAIRE .....	4
3.3. PRIX .....	5
3.4. PAIEMENT .....	5
3.5. REDUCTION DU PRIX .....	5
3.6. AVANCE.....	5
3.7. DELAI D'EXECUTION .....	5
3.8. SIGNATURE DU COCONTRACTANT.....	5
<b>4. DECISION DU COORDONNATEUR .....</b>	<b>6</b>
<b>5. RELATION CLIENTELE .....</b>	<b>6</b>
<b>6. COORDONNEES POUR LA NOTIFICATION DES MARCHES SUBSEQUENTS .....</b>	<b>7</b>
<b>7. DUPLICATAS DE FACTURES.....</b>	<b>7</b>
<b>8. ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR L'ACCORD-CADRE .....</b>	<b>7</b>
<b>ANNEXES DE L'ACTE D'ENGAGEMENT DE L'ACCORD-CADRE DU LOT 1.....</b>	<b>9</b>
(Zone ENEDIS : Points de livraison inférieurs à 36kVa) .....	9
ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES .....	9
ANNEXE 2 : LISTE DE COMPTABLES PUBLICS ASSIGNATAIRES DES PAIEMENTS DES MEMBRES DU LOT.....	9
ANNEXE 3 : LISTE DES POINTS DE LIVRAISON DU LOT 1 .....	9

## 1. PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

Monsieur Daniel DUMONT, agissant en tant que Président de :

**L'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne**

**USEDA**

**ZAC CHAMP DU ROY**

**Rue Turgot CS 90 666**

**02 007 LAON CEDEX**

**Tel: 03 23 27 15 80**

**Fax: 03 23 27 15 81**

**[www.useda.fr](http://www.useda.fr)**

Agissant en tant que Coordonnateur du Groupement de Commandes dont la liste des Membres figure en annexe 1 du présent acte d'engagement.

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret n°2016-360 relatif au marchés publics :**

Le représentant légal de chacun des Membres du Groupement de Commandes.

**Ordonnateur :**

Le représentant légal de chacun des Membres du Groupement de Commandes.

**Comptable public assignataire :**

Les comptables publics, dont les coordonnées figurent en annexe 2 du présent acte d'engagement.

## 2. OBJET ET FORME DE L'ACCORD-CADRE

L'accord cadre a pour objet la fourniture et l'acheminement d'électricité alimentant les Points de Livraison des Membres.

L'accord cadre est passé pour une durée **de 2 ans** à compter de sa notification, en application des dispositions de l'article 78-80 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert telle que prévue aux articles 66-67-68 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

**Le lot 1, zone ENEDIS correspondant aux Points de Livraison inférieurs à 36kVa.** Ces points de livraison sont listés en annexe 3 pour les points de livraison existants et pour les points de livraison que les membres envisagent de rattacher en cours de marché. (Notamment ceux en offre de marché dont l'échéance contractuelle survient pendant la durée du marché, objet de la présente consultation).

### 3. LE TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE

#### 3.1. NOM PRENOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE

Je soussigné : Audrey LE GALERY

Qualité (si le signataire agit pour le compte d'une personne morale, merci d'indiquer l'adresse du siège social, le N° d'identification SIRET, le Code d'activité économique principale NAF) :

Attachée Commerciale Marchés Publics

siège social: 2, Place Jean Millier, La Défense 6, 92400 COURBEVOIE

SIRET: 429 909 351 00125 CODE APE: 4671Z

OU, s'il s'agit d'un groupement

Agissant en tant que membre du groupement

Groupement solidaire

Groupement conjoint

Agissant en tant que mandataire habilité à signer l'offre du groupement par l'ensemble de ses membres ayant signé le document d'habilitation en date du \_\_\_\_\_

Groupement solidaire

Groupement conjoint

Mandataire solidaire

Mandataire non solidaire

#### 3.2. ENGAGEMENT DU SIGNATAIRE

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du CCAP et du CCTP, ainsi que les éléments, les prestations effectuées qui y sont citées et appréciés sous ma seule responsabilité,

Après avoir fourni les déclarations sur l'honneur et les documents prévus au règlement de la conclusion,

Je m'engage sans réserve, conformément aux dispositions du CCAP et du CCTP à remettre, sur invitation du Coordonnateur, une offre de Prix pour les marchés subséquents conclus sur la base du présent accord-cadre.

Je m'engage sans réserve, si je suis désigné Titulaire d'un marché subséquent, à exécuter les prestations conformément aux dispositions du Mémoire Technique remis dans mon offre.

Je m'engage, ou j'engage le groupement dont je suis le mandataire (*rayez la mention inutile*), sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (*rayez la mention inutile*).

Cette offre ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

### 3.3. PRIX

Les dispositions régissant le Prix et les modalités de règlement des prestations sont fixées au CCAP.

### 3.4. PAIEMENT

Les dispositions régissant le Prix et les modalités de règlement des prestations sont fixées au CCAP.  
Le membre se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations du **Lot 1, zone ENEDIS (Points de livraison inférieurs à 36kVa)** dans le cadre de l'exécution des marchés subséquents, en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes indiqués d'engagement des marchés subséquents.

### 3.5. REDUCTION DU PRIX

Dans le cas où le Membre met en place un mode de règlement accéléré de ses factures permettant au signataire d'être réglé dans un délai inférieur aux délais légaux fixés à l'article 98 du Code des marchés publics, le signataire s'engage à accorder une réduction de \_\_\_% du montant total hors taxe de la facture.

### 3.6. AVANCE

Je renonce au bénéfice de l'avance.

Oui

Non

Le bénéficiaire de l'avance est informé que la collectivité territoriale (art. 89 et 90 du Code des marchés publics) :

Demande

Ne demande pas

La constitution d'une garantie à première demande pour l'intégrité de remboursement de l'avance.

### 3.7. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution de l'accord-cadre (**lot 1, zone ENEDIS : Points de livraison inférieurs à 36kVa**) est de **24 mois** à compter de sa date de notification.

### 3.8. SIGNATURE DU COCONTRACTANT

Fait en un seul original :

A : La Garenne Colombes Le : 26 juin 2017

Signature (en cas de groupement et sans habilitation du mandataire pour signer l'offre, tous les membres du groupement doivent signer le présent acte d'engagement) : Audrey LE GALERY,

Attachée Commerciale Marchés Publics

#### 4. DECISION DU COORDONNATEUR

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement.

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature de la personne compétente pour signer l'accord-cadre :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le présent accord-cadre est notifié par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de remise contre récépissé, le Titulaire signe la formule ci-dessous :

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent accord-cadre.

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature du Titulaire :

\_\_\_\_\_

#### 5. RELATION CLIENTELE

Le titulaire met à disposition pour le marché un responsable « Grands Comptes » identifié, ainsi que son suppléant, d'un niveau hiérarchique suffisant pour être en capacité de mobiliser fonctionnellement les différentes ressources et intervenants du Titulaire afin de garantir la qualité de la relation clientèle.

##### **Coordonnées Responsable :**

Nom : DIBON

Prénom : Benoit

Fonction : Responsable Marchés Publics

Mail : benoit.dibon@total.com

Téléphone : 01 47 44 35 16

Fax : 01 41 35 38 80

##### **Coordonnées Suppléant :**

Nom : LE GALERY

Prénom : Audrey

Fonction : Attachée Marchés Publics

Mail : audrey.le-galery@total.com

Téléphone : 01 47 44 34 89

Fax : 01 58 15 55 02

## 6. COORDONNEES POUR LA NOTIFICATION DES MARCHES SUBSEQUENTS

En raison de la courte durée de validité des offres remises aux stade des marchés subséquents, les titulaires de l'accord-cadre seront avertis par fax, courriel et par téléphone de la décision du coordonnateur.

Afin de s'assurer de la bonne réception des informations par les titulaires, il est demandé d'indiquer un numéro de fax, de téléphone et une adresse e-mail où les notifications du marché subséquent lui seront transmises.

Afin de s'assurer du bon fonctionnement des coordonnées fournies, les notifications de l'accord-cadre seront transmises par fax et par courriel en complément d'une transmission par courrier.

Les coordonnées de notification proposées par le candidat, sont :

### **Coordonnées de notification :**

A l'attention de M/Mme Audrey LE GALERY

Mail : audrey.le-galery@total.com

Téléphone : 01 47 44 34 89

Fax : 01 58 15 55 02

## 7. DUPLICATAS DE FACTURES

Coût facturation duplicata papier : 0 (€HTT/ duplicata)

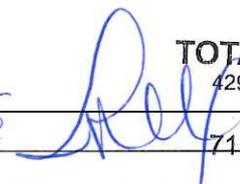
A : La Garenne Colombes Le : 26 Juin 2017

Signature(s) du titulaire, mandataire, (ou des) prestataire(s) :

Mention(s) Manuscrite(s) « lu et approuvé »

Audrey LE GALERY

Attachée Marchés Publics

*lu et approuvé* 

**TOTAL ENERGIE GAZ**

429 909 351 RCS Nanterre

Immeuble Nova

71 Boulevard National

CS 20004

92257 LA GARENNE COLOMBES CEDEX

Tél. : 01 41 35 35 25

## 8. ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR L'ACCORD-CADRE

Le présent accord-cadre se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement du présent accord-cadre.

A LAON

Le : 03/07/2017

**Le Président**



**Daniel DUMONT**

## 9. CADRE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCE

La cession ou nantissement de la créance née de l'accord-cadre (**lot 1, zone ENEDIS : Points de livraison inférieurs à 36kVa**) et du marché subséquent est prévue à l'acte d'engagement du marché subséquent.

**Personne habilitée à donner les renseignements de l'article 130 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics :**

Monsieur le Président de l'USEDA,

Copie de l'original, délivrée en un unique exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession de créances ou de nantissement dans les conditions de l'article 127 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

Date

Signature

L'exemplaire unique pourra être remplacé au gré du pouvoir adjudicateur par le certificat de cessibilité.

## ANNEXES DE L'ACTE D'ENGAGEMENT DE L'ACCORD-CADRE DU LOT 1

(Zone ENEDIS : Points de livraison inférieurs à 36kVa)

ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES

ANNEXE 2 : LISTE DE COMPTABLES PUBLICS ASSIGNATAIRES DES PAIEMENTS DES MEMBRES DU LOT

ANNEXE 3 : LISTE DES POINTS DE LIVRAISON DU LOT 1

*Cette annexe est mise à disposition sous format numérique XLS.*

**Nom de l'entreprise :** TOTAL ENERGIE GAZ

**Taux de TVA Applicable :** 20 %

**Formules de calcul du tarif :**

